

suisse  nergie
Notre engagement : notre futur.

2019 Rapport annuel

Association Cit  de l' nergie

Bilan 2019 et perspectives

Chers membres de l'Association Cité de l'énergie,



Assemblée générale de l'Association, le 21.5.2019 à Egnach.

Devant nous s'ouvre une nouvelle décennie, et avec elle de nouveaux (et anciens) défis. L'année 2019 a été dominée par le débat sur le climat. L'urgence de ce thème a attiré l'attention nécessaire en politique, dans la société et dans l'économie. Ceci grâce aux mouvements de jeunes pour le climat, qui nous rappellent inlassablement et fermement à nos responsabilités. Les Cités de l'énergie sont déjà à l'avant-garde et montrent l'exemple : en 2019, nous avons pu célébrer avec Sierre la 50^e Cité de l'énergie GOLD et Berne a remporté le classement des Cités GOLD avec un résultat de 87%. En outre, nous avons dépassé la barre des 5 millions d'habitants vivant dans des Cités de l'énergie.

Malgré tout, il reste beaucoup à faire. Des discussions intenses ont eu lieu lors de l'assemblée générale en mai 2019 à Egnach. Stephan Tobler, le président de la commune d'Egnach et vice-

président de l'Association Cité de l'énergie le constatait : « J'ose affirmer que nous pourrions être encore plus loin sur la voie d'un avenir énergétique durable s'il n'y avait pas < seulement > 445 Cités de l'énergie, mais 2000 ! »

L'année 2020 sera exigeante. Nous aimerions soutenir encore plus de villes et de communes sur la voie d'un avenir énergétique durable. En même temps, nous faisons face à un changement structurel imminent. La réorientation du programme SuisseEnergie de l'Office fédéral de l'énergie dès 2021 nous concerne aussi. L'Association va reprendre à sa charge des tâches de l'actuel programme SuisseEnergie pour les communes, et devoir les financer davantage par ses propres moyens. Une chose est sûre : à l'avenir, l'Association Cité de l'énergie continuera de soutenir et de représenter les villes et les communes qui s'engagent pleinement et sur le long terme en faveur d'une politique énergétique et climatique ambitieuse. Nous devons même répondre encore plus spécifiquement aux différents besoins des Cités de l'énergie, afin de faciliter leur travail quotidien. Cela se fera par des offres, des outils et des services sur mesure. Car les villes et les communes sont des partenaires clés dans la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050.

Au nom du comité, je tiens à vous remercier tous pour votre engagement en faveur d'une politique énergétique et climatique durable – jusqu'à présent et aussi durant la prochaine décennie !

Cordiales salutations,
Barbara Schwickert, Présidente de l'Association Cité de l'énergie



Activités de l'Association Cité de l'énergie

En 2019, les différents organes de l'Association Cité de l'énergie ont certifié ou recertifié un grand nombre de Cités de l'énergie et de Sites 2000 watts et ont mis en œuvre les premiers projets stratégiques de la prochaine décennie.

POINTS FORTS DU COMITÉ ET DE LA DIRECTION

En 2019, outre les activités de base, le comité a de nouveau traité en profondeur des changements structurels qui prendront effet à partir de 2021. Il a été décidé quelles tâches du précédent programme SuisseEnergie pour les communes de l'Office fédéral de l'énergie seront reprises par l'Association dès 2021, afin de continuer à fournir aux communes et aux villes un soutien optimal dans la mise en œuvre des objectifs de politique énergétique durant la prochaine décennie. En parallèle, l'Association Cité de l'énergie a piloté la commission du label pour les Sites 2000 watts et mené à bien le processus de certification.

Les activités suivantes ont été mises en œuvre :

- **Révision de l'aide à l'évaluation** pour le label Cité de l'énergie
- **Poursuite du développement de la distinction École de l'énergie** et collaboration avec les autres programmes
- **Collaboration avec le Programme Climat de l'OFEV** pour développer un 7^e chapitre facultatif sur la gestion des impacts climatiques
- **Collaboration** avec la nouvelle agence de communication Business4you
- **Supervision** des commissions du label, des auditeurs et auditrices Cité de l'énergie, et accompagnement pour l'accréditation des conseillers et conseillères
- **Représentation de l'Association** dans divers comités stratégiques et opérationnels de SuisseEnergie pour les communes, le projet Sites 2000 watts, etc.
- **Activités internationales** dans le cadre de l'association European Energy Award et du projet européen CoME EASY

CHAPITRE 7 : « ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES »

Outre la protection du climat, l'adaptation au changement climatique sera de plus en plus importante à l'avenir. L'augmentation du stress thermique dans les zones résidentielles, la gestion de l'eau en période de sécheresse ou l'accumulation de fortes précipitations sont autant de problèmes qui concernent les villes et les communes. Le label Cité de l'énergie souhaite prendre en compte ce sujet et a développé un 7^e chapitre facultatif « Adaptation aux changements climatiques ». En 2020, les mesures seront testées dans 15 Cités de l'énergie en collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).





Remise du label à Sierre, 50^{ème} Cité de l'énergie GOLD de Suisse.



Premières certifications Cité de l'énergie confirmées, Sites 2000 watts et premières certifications Cité de l'énergie GOLD en 2019.



Visualisation du Site 2000 watts Lokstadt à Winterthur.

COMMISSION DU LABEL CITÉ DE L'ÉNERGIE

La commission du label Cité de l'énergie a décerné les certifications suivantes :

- **Premières certifications** : 15 villes et communes
- **Recertifications** : 99 villes et communes
- Recommandations pour la **première certification GOLD** (décernée par l'Association European Energy Award) : 6 villes et communes
- Recommandations pour la **recertification GOLD** (décernée par l'Association European Energy Award) : 8 villes et communes (parmi lesquelles la Ville de Winterthur a été recertifiée sur la base d'un processus pilote)

La tâche importante qu'est le contrôle qualité des certifications Cité de l'énergie incombe à la commission du label. En plus de contrôler si les dossiers sont complets, la commission du label vérifie aussi aléatoirement certaines évaluations ainsi que leur plausibilité. Elle est également impliquée dans le développement des processus et des bases d'évaluation. Ses commentaires sur les développements généraux relatifs au label Cité de l'énergie sont également appréciés.

CITÉS DE L'ÉNERGIE GOLD DE LONGUE DATE: EXEMPLE DE WINTERTHOUR

Une procédure de ré-audit facultative a été testée pour les Cités de l'énergie GOLD de longue date et a été définitivement validée au début de l'année 2020. Il s'agit d'évaluer si le concept énergétique communal permettra de réduire la consommation d'énergie conformément à la société à 2000 watts. Une évaluation basée sur le catalogue de mesures n'est pas nécessaire. Grâce notamment à l'intervention d'experts externes, la Ville de Winterthur a pu obtenir de précieuses informations sur l'optimisation du concept énergétique.

COMMISSION DU LABEL SITE 2000 WATTS

La commission du label Site 2000 watts était composée de 4 membres en 2019. Elle a en tout traité 15 sites. 11 sites ont obtenu ou ré-obtenu le certificat « Site 2000 watts en développement » : ■ Greencity à Zurich ■ Schweighof à Kriens ■ Village Luzern Rösslimatt à Lucerne ■ Quai Zurich à Zurich ■ Trift Horgen à Horgen ■ Quartier de l'Étang à Vernier ■ Fonderie à Fribourg ■ Reichenbachstrasse 118 à Berne ■ Nidfeld à Kriens ■ Lokstadt à Winterthur ■ Viererfeld et Mittelfeld à Berne.

Pour la première fois, 4 sites ont obtenu la distinction « Site 2000 watts en transformation » dans le cadre d'une phase pilote : ■ Campus Sursee à Oberkirch ■ Campus Mythenquai à Zurich ■ AXA à Winterthur ■ UNIL Dorigny à Lausanne.

RENCONTRE DES AMBASSADEURS

La rencontre annuelle des ambassadeurs et ambassadrices Cité de l'énergie a eu lieu en octobre 2019 à Riehen près de Bâle. Après la visite du réseau de chaleur à distance, des informations ont été fournies sur les changements structurels qui auront lieu à partir de 2021. Les échanges et les discussions ont porté sur les développements actuels du label Cité de l'énergie et sur différents aspects de la réorganisation du programme. L'Association Cité de l'énergie est actuellement représentée par 11 ambassadeurs lors de manifestations officielles (p. ex. remises de label).



Rencontre des ambassadeurs à Riehen.

COMITÉ D'EXPERTS ÉCOLES DE L'ÉNERGIE

Le comité d'experts Écoles de l'énergie est chargé de vérifier si une école remplit les critères pour devenir une École de l'énergie et décide de l'attribution du prix. En 2019, un secrétariat et un comité d'experts romand ont été mis en place. Et l'école de Martigny a été la première École de l'énergie distinguée en Suisse romande.

Avec la distinction Écoles de l'énergie, nous donnons aux enfants et aux jeunes l'occasion de s'impliquer dans la protection du climat et de prendre des mesures concrètes dans leur vie de tous les jours. L'utilisation durable des ressources limitées est ainsi intégrée naturellement dans le quotidien de l'école et devient une partie intégrante de la culture scolaire.



Remise de la distinction École de l'énergie à Martigny.

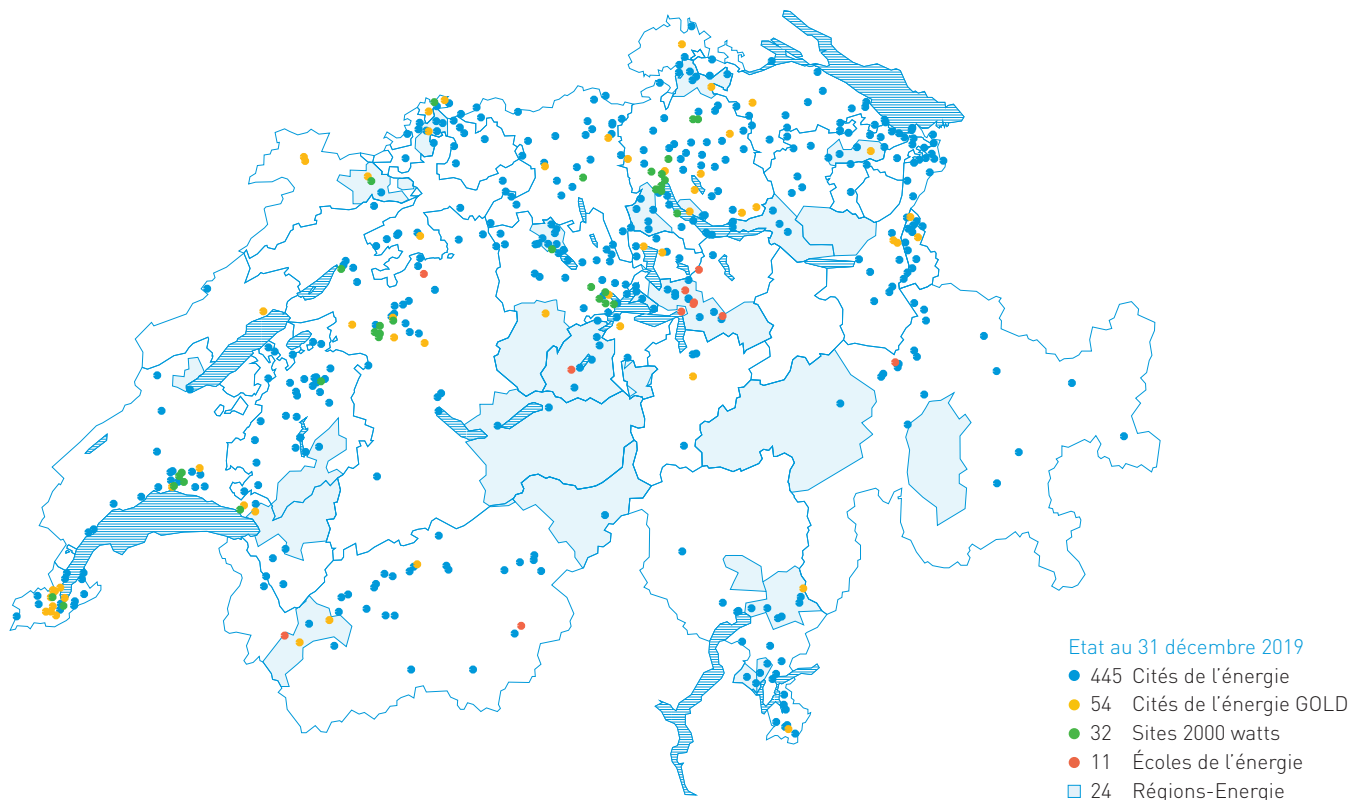
COMMISSION D'ACCREDITATION

La commission d'accréditation est responsable de l'accréditation des conseillers/-ères Cité de l'énergie. En 2019, 8 candidats ont été admis et 3 candidats accrédités. Au total, 102 conseillers Cités de l'énergie et 28 conseillers Cité de l'énergie candidats sont accrédités auprès de l'Association. La commission d'accréditation est composée de représentants du comité, des auditeurs et de la commission du label.



Journée des conseillers à Berne.

Facts and Figures 2019



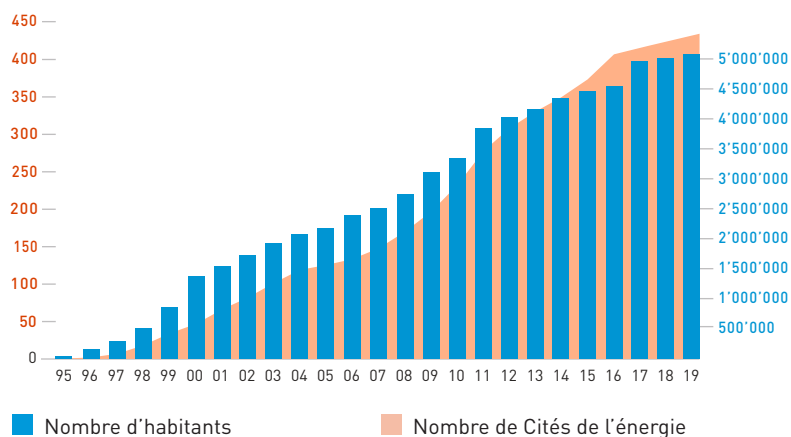
LES CITÉS DE L'ÉNERGIE EN SUISSE

Le label Cité de l'énergie est un instrument central de la politique énergétique suisse. Les Cités de l'énergie jouent un rôle-clé dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Elles mettent en oeuvre la nouvelle politique énergétique au niveau local et participent de manière importante à la transition énergétique.

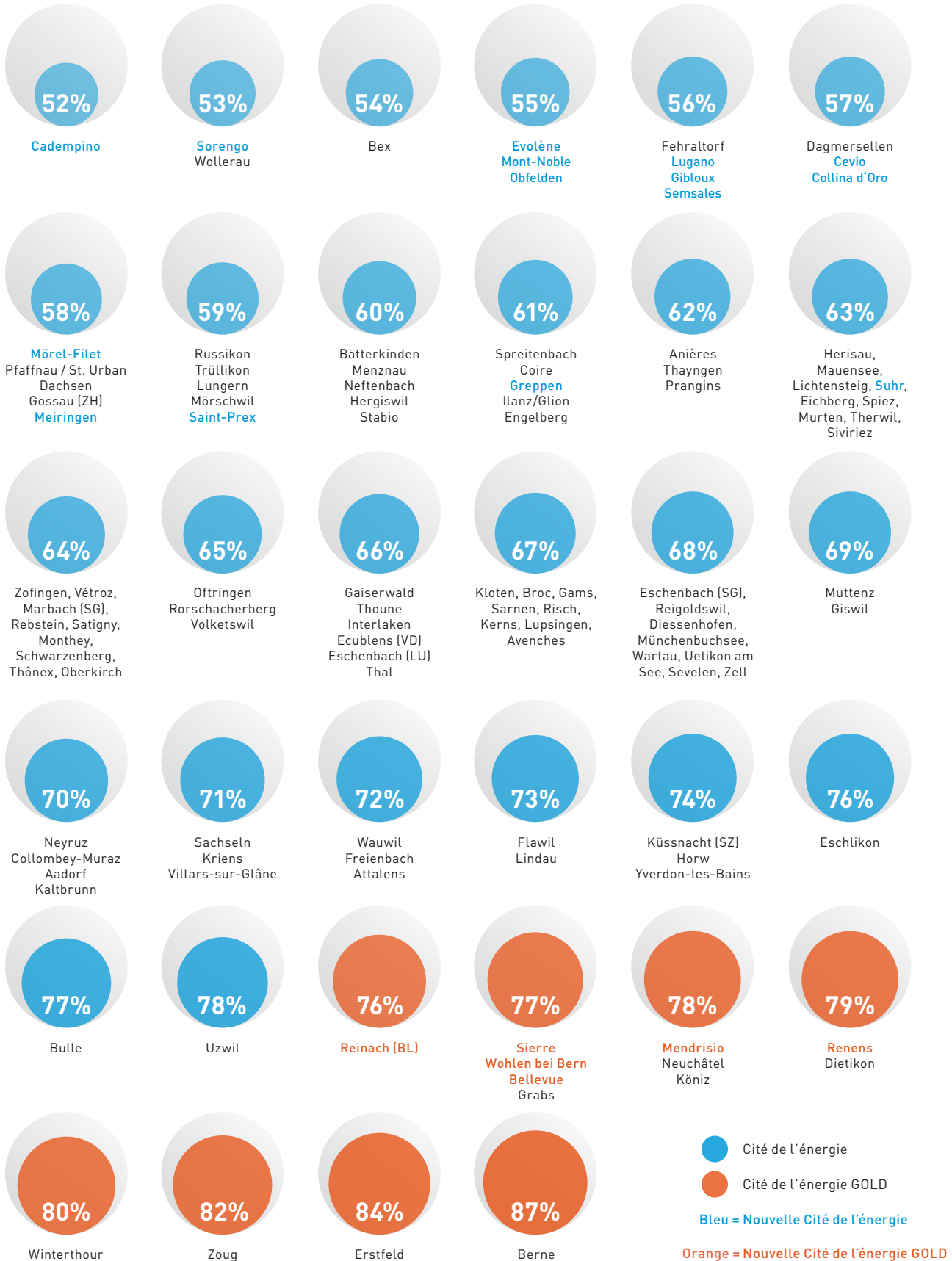
CHIFFRES CLÉS

	2019	2015
Nombre de Cités de l'énergie	445	385
Habitants (mio.)	5.1	4.4
Nouvelles Cités de l'énergie	15	27
Cités de l'énergie GOLD	54	35
Communes membres de l'Association	648	646
Communes dans des associations de communes	131	-
Cantons avec des Cités de l'énergie	24	24

EVOLUTION DU NOMBRE D'HABITANTS DANS LES CITÉS DE L'ÉNERGIE



Cités de l'énergie certifiées en 2019



Cité de l'énergie dès 2021 – à quoi s'attendre ?

2021 marque le début d'une nouvelle décennie pour l'Association Cité de l'énergie. En termes de contenu, les offres et les avantages établis seront conservés ; des nouveautés seront ajoutées, et il y aura quelques changements organisationnels.

État au 30.3.2020

ORGANISATION

QU'EST-CE QUI RESTE INCHANGÉ ?

L'Association Cité de l'énergie reste responsable de la **remise du label Cité de l'énergie** et du label **Cité de l'énergie GOLD** ainsi que des **ré-audits**.

A l'avenir, **les conseillers et un réseau d'experts** resteront à disposition des Cités de l'énergie et des communes membres de l'Association Cité de l'énergie.

QU'EST-CE QUI CHANGE ?

L'Association assume seule un grand nombre de **tâches** qui sont actuellement financées directement par l'Office fédéral de l'énergie (via la communauté de travail SuisseEnergie pour les communes) :

- **Formation et formation continue des conseillers Cité de l'énergie,**
- **Échanges d'expérience pour les Cités de l'énergie**
- **Communication,**
- **Soutien dans les régions,**
- **Développement de nouveaux outils, Services et produits.**

CONTENU

QU'EST-CE QUI RESTE INCHANGÉ ?

Le **catalogue Cité de l'énergie** avec ses 6 chapitres reste identique et son niveau de qualité élevé est garanti. La comparabilité est maintenue (depuis la dernière révision structurelle en 2016).

Comme auparavant, les adaptations du catalogue Cité de l'énergie concernent principalement **l'aide à l'évaluation**. Elles correspondent aux exigences techniques et juridiques actuelles ainsi qu'à l'amélioration continue de la compréhension et de l'applicabilité du catalogue Cité de l'énergie.

QU'EST-CE QUI CHANGE ?

Un **7^e chapitre sur l'adaptation aux changements climatiques** est désormais proposé aux communes qui souhaitent approfondir ce sujet (sur une base volontaire – sans incidence sur le score global). Cela se fait en collaboration avec l'OFEV.

L'Association Cité de l'énergie va de plus en plus **développer des outils et proposer des services** pour accompagner les Cités de l'énergie vers une politique énergétique et climatique durable.

L'Association propose des **procédures de ré-audit volontaires** (actuellement en phase pilote et définitives dès 2021) pour les Cités de l'énergie et les Cités de l'énergie GOLD de longue date. Elles sont basées sur des thèmes prioritaires ou sur une évaluation de la courbe de décroissance de la consommation énergétique.

COÛTS

QU'EST-CE QUI RESTE INCHANGÉ ?

Les coûts d'un processus pour un 1^{er} audit et pour une recertification restent approximativement les mêmes qu'auparavant.

L'Office fédéral de l'énergie continue de proposer aux villes, aux communes et aux régions des **programmes de soutien** pour la mise en œuvre de leurs projets.

Les cotisations des membres pour les communes de l'Association Cité de l'énergie restent **inchangées**.

QU'EST-CE QUI CHANGE ?

L'OFEN soutiendra les Cités de l'énergie par **une prime unique** après une (re)certification réussie. En revanche, l'OFEN ne subventionnera plus les prestations de conseil.

Les communes membres de l'Association Cité de l'énergie sans label toucheront aucun soutien financier de SuisseEnergie. L'Association s'efforce de compenser partiellement les pertes financières du soutien de l'OFEN en ajustant, entre autres, les coûts du processus. Dans de nombreux cas, le **soutien financier des cantons** reste disponible.

A l'avenir, les conseillers Cité de l'énergie définiront individuellement leurs prestations de conseil et proposeront des offres modulaires. Toutes les prestations fournies par les conseillers Cité de l'énergie seront facturées directement aux communes. Le montant total du subventionnement de l'OFEN pour la mise en œuvre de projets dans les villes, les communes et les régions sera sensiblement augmenté.

Les **cotisations** des membres serviront à :

- maintenir et mettre à jour le catalogue Cité de l'énergie, l'aide à l'évaluation et l'aide à la mise en œuvre ;
- certifier les Cités de l'énergie et les Cités de l'énergie GOLD ;
- développer de nouveaux produits et services ;
- rendre possible l'accès à un réseau de compétences ;
- et organiser des échanges d'expérience et de la formation continue.

En bref : **pour continuer à soutenir les communes membres dans la mise en œuvre de leur politique énergétique et climatique !**

CONCLUSION

L'Association Cité de l'énergie reste l'organe représentatif des villes, des communes et des associations intercommunales qui souhaitent mettre en œuvre une politique énergétique et climatique durable. Soutenue par les associations des villes et communes, l'Association Cité de l'énergie s'occupera des besoins au niveau local et veillera à ce que le soutien nécessaire à la réalisation de la Stratégie énergétique 2050 soit garanti par des programmes fédéraux tels que SuisseEnergie. Cela se fera en collaboration avec des partenaires professionnels, les organisations partenaires et les offices cantonaux.

Chers Conseillers aux Etats – pourquoi le label Cité de l'énergie est-il nécessaire?



Marina Carobbio Guscetti, Consigliera agli Stati, PS (TI)

Sono fiera di abitare nel primo Comune svizzero di lingua italiana ad essersi certificato Città dell'energia GOLD. Più che un traguardo questo riconoscimento deve dare lo stimolo per continuare ad essere d'esempio, attuando misure concrete in favore di una crescita rispettosa del nostro pianeta. Perché ognuno di noi – individuo o entità politica – può contribuire a uno sviluppo sostenibile, indispensabile per le generazioni future.

Hannes Germann, Ständerat, SVP (SH)

Energiestädte spielen eine Vorreiterrolle bei der Umsetzung klimarelevanter Massnahmen auf kommunaler Ebene. Insbesondere bei den gemeindeeigenen Gebäuden nutzen die Energiestädte ihren Handlungsspielraum wirkungsvoll aus: durch die Anwendung höchster energetischer und ökologischer Standards beim Bau und der Bewirtschaftung leisten sie einen wichtigen Beitrag, um eine relevante CO₂-Reduktion zu erzielen.



Othmar Reichmuth, Ständerat, CVP (SZ)

Im Kanton Schwyz sind 12 Gemeinden und ein Bezirk Energiestädte. Dazu dürfen sich 6 Schulen als Energieschule bezeichnen. Dank den Energiestadtvorgaben ist bei ihnen die Energie ständig auf der Agenda und in den Schulen präsent. Behörden und Lehrpersonen entwickeln kreative Ideen mit erstaunlich positiven Resultaten. In Zusammenarbeit mit Gemeinden, Kantonen, dem Bund und Einbezug der Jugend, gelingt die Energiewende garantiert.

Lisa Mazzone, Conseillère aux Etats, Les Verts (GE)

A l'heure où l'urgence climatique mobilise tant au sein de la population que dans les décisions politiques, le label « Cité de l'énergie » est un instrument toujours aussi essentiel. Construire au niveau local un approvisionnement énergétique durable est la clé pour respecter les limites planétaires. Et montrer concrètement que c'est possible.



Thierry Burkart, Ständerat, FDP (AG)

In Energiestädten ist das Engagement für den Auf- und Ausbau von mit erneuerbaren Energien gespeisten Fernwärme- und Fernkältenetzen besonders ausgeprägt. Nur mit gemeinsamem und koordiniertem Einsatz auf Bundes-, Kantons- und Gemeindeebene können die energie- und klimapolitischen Ziele der Schweiz erreicht werden. Wir müssen unsere Energieversorgung CO₂-arm und wirtschaftlich nachhaltig erneuern.

Organes de l'Association Cité de l'énergie

Comité

- Barbara Schwickert, Membre de l'exécutif, Bienne, Présidente de l'Association Cité de l'énergie
- Stephan Tobler, Président de la commune, Egnach, Vice-Président de l'Association Cité de l'énergie
- Ruth Bänziger, Membre de l'exécutif, Onex
- Bruno Bébié, anc. Délégué à l'énergie, Zurich, (jusqu'en mai 2019)
- Reto Lindegger, anc. Directeur de l'Association des Communes Suisses (jusqu'en mai 2019)
- Georges Ohana, Délégué à l'énergie, Lausanne
- Urs Raschle, Membre de l'exécutif, Zoug
- Martin Tschirren, Directeur suppléant de l'Union des Villes suisses
- Magdalena Meyer-Wiesmann, Association des Communes Suisses (depuis mai 2019)
- Marcus Diacon, chef du service de l'énergie, Ct. BS, (depuis mai 2019)

Commission du label Cité de l'énergie

- Michael Casutt, Service cantonal de l'énergie et de la mobilité, Ct. GR (Président)
- Christoph Bläsi, Service de l'énergie, Ct. SO
- Christian Dürr, Service de l'électricité et de l'eau Walenstadt, SG (jusqu'en mars 2019)
- Stefano Giamboni, Service de l'énergie et de l'environnement, Ct. NE
- Felix Jehle, Service de l'énergie, Ct. BL
- Marcel Knöri, Département de l'environnement et de l'énergie, Ct. SG
- Martin Niederberger, Service des constructions, Commune de Münsingen, BE
- Alex Nietlisbach, Département pour les déchets, l'eau, l'énergie et l'air, Ct. ZH
- Nathalie Rossier, Service de l'énergie, Vernier, GE
- Marco Lustenberger, Service de l'environnement et de l'énergie, Ct. LU (depuis mars 2019)

Commission du label Site 2000 watts

- Bernard Gut, Délégué à l'énergie, Lucerne, LU (Président)
- Céline Pahud, Direction de l'énergie, Ct. VD
- Heinz Wiher, Energie et technique, Winterthour, ZH
- Lorenz Neher, Agence de l'énergie de Saint-Gall, Ct. SG

Commission d'accréditation

- Alex Nietlisbach, Département pour les déchets, l'eau, l'énergie et l'air, Ct. ZH (Président)
- Kurt Marti, Ing.büro für Energie + Umwelt, Schüpfen
- Dominique Rossel, T.Q.E., Renens

Comité d'experts Ecoles de l'énergie

- Gaby Roost et Yvonne Bopp, Co-directrice Ecoles de l'énergie
- Jules Pikali, Représentant de l'ARGE SuisseEnergie pour les communes
- Britt Lauper, Représentante de l'OFEN
- Martin Reichlin, Représentant du niveau Sec. II
- Daniel Franck, Représentant du niveau primaire

- Theo Baumann, Représentant des fournisseurs d'énergie
- Beat Voser, VReprésentant de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie

Auditeurs / Auditrices Cité de l'énergie

- Anna Aeberhard, Nova Energie GmbH, Aarau
- Reto Dettli, econcept AG, Zurich
- Eros Gentilini, GreenVision, Corsier-sur-Vevey
- Stefanie Huber, enerhub, Dübendorf (auditrice au Tessin)
- Maren Kornmann, ENCO AG, Liestal, (auditrice internationale)
- Claudia Lüthi, luethi + partner GmbH, Lucerne
- Kurt Marti, Ing.büro für Energie + Umwelt, Schüpfen, (auditeur international)
- Thalia Meyer, Spektrum Energie, Felben-Wellhausen, (auditrice au Tessin)
- Sonia Morand, Nax
- Kurt Plodeck, Engineering Consulting Support, Neftenbach
- Martine Plomb, CREM, Martigny
- Anne Rialhe, AERE, Aix-les-Bains, France (auditrice internationale)
- Dominique Rossel, T.Q.E., Renens (auditeur international)
- Roland Vogel, SRT Architekten AG, Zumikon

Auditeurs / Auditrices Site 2000 watts

- Jérôme Attinger, Planair SA, La Sagne
- Gilles Desthieux, Amstein + Walther AG, Genève
- Christian Schneider, Lemon Consult GmbH, Zurich
- Katja Schürmann, Hans Abicht AG, Zoug
- Urs Vogel, Amstein + Walther AG, Zurich

Ambassadeurs / Ambassadrices Cité de l'énergie

- Rudolf Baumann-Hausser, Lucerne
- Brigitte Dufour-Fallot, La Chaux
- Ulrich König, Jegenstorf
- Walter Kubik, Berne
- René Longet, Onex
- Marcel Schweizer, Riehen
- Ursula Stämmer-Horst, Lucerne
- Giuse Togni, Zurich
- Reto Lindegger, Bienne
- Bruno Bébié, Zurich

Délégation au comité European Energy Award

- Barbara Schwickert, Membre de l'exécutif, Bienne, Présidente de l'Association Cité de l'énergie
- Maren Kornmann, Directrice de l'Association Cité de l'énergie, ENCO AG, Liestal

Direction et organes de révision

- Maren Kornmann, Directrice de l'Association Cité de l'énergie, ENCO AG, Liestal
- Dominique Rossel, Antenne romande, T.Q.E., Renens
- Claudio Caccia, Assistance du secrétariat au Tessin, Studioenergia Sagl, Avegno
- Adrian Schaller, Réviseur, Tretor AG, Liestal

Bilan 2019

	31.12.2019 CHF	31.12.2018 CHF	Variation CHF
ACTIFS			
Avoirs en banque	681'824	374'933	306'891
Débiteurs	38'932	62'167	-23'235
Actifs transitoires	18'358	226	18'132
Total des actifs circulants	739'114	437'326	301'788
Portefeuille titres	1	1	0
Logiciels (Base de données)	23'918	0	23'918
Total des actifs immobilisés	23'919	1	23'918
TOTAL DES ACTIFS	763'033	437'327	325'706
PASSIFS			
Créanciers	233'854	144'770	89'084
Passifs transitoires	40'000	10'776	29'224
Provisions pour projets	117'100	117'100	0
Provision pour la communication	123'000	0	123'000
Provisions pour certifications diverses	181'000	121'000	60'000
Provisions pour les Sites	20'000	0	20'000
Provisions pour projets de l'Association EEA	10'000	10'000	0
Total des capitaux étrangers	724'954	403'646	321'308
Fortune	15'000	15'000	0
Rapport des bénéfices 01.01.2018 / 01.01.2019	18'681	17'586	1'095
Total des capitaux propres	33'681	32'586	1'095
<u>Excédent de recettes</u>	<u>4'398</u>	<u>1'095</u>	<u>3'303</u>
TOTAL DES PASSIFS	763'033	437'327	325'706

Compte de résultats 2019

	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
	CHF	CHF	CHF
RECETTES			
Cotisations des communes membres et des Sites	1'236'000	1'210'000	1'230'100
Cotisations des personnes morales	1'000	2'000	1'000
Cotisations des personnes physiques	<u>22'400</u>	<u>22'000</u>	<u>19'400</u>
Total des cotisations	1'259'400	1'234'000	1'250'500
Contributions OFEN pour les certifications	404'000	400'000	465'000
Frais de certification	135'000	120'000	34'500
Autres recettes	35'133	10'500	4'397
Rémunération de travaux pour l'European Energy Award	51'065	40'000	0
Projet Roumanie SECO	16'210	0	11'536
Compensation interne projet Site 2000 watts	0	0	14'000
Dissolution provisions pour l'EMT	0	10'000	30'000
Dissolution provisions pour commission du label / Comité	0	40'000	25'000
Dissolution provisions pour projets stratégiques	0	20'000	20'000
Revenu des capitaux	<u>738</u>	<u>200</u>	<u>309</u>
Total autres recettes	238'146	240'200	139'742
TOTAL RECETTES	1'901'546	1'874'200	1'855'242
DÉPENSES			
Direction / accompagnement	124'362	112'500	132'104
Assemblée générale	45'000	45'000	50'000
Gestion du produit et communication	100'000	100'000	76'801
Secrétariat commission du label	138'722	135'000	141'087
Management des audits / assurance qualité	<u>25'000</u>	<u>25'000</u>	<u>21'397</u>
Dépenses totales du secrétariat	433'084	417'500	421'389
European Energy Award / projets internationaux	25'000	25'000	20'000
Projet Roumanie SECO	16'087	0	11'536
Projets divers et élaboration de stratégies	87'207	80'000	35'000
Projets Sites	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>17'480</u>
Dépenses projets divers	128'294	105'000	84'016
Contributions aux audits	145'284	60'000	98'593
Contributions aux recertifications (y compris GOLD)	208'034	300'000	151'289
Contributions aux audits Sites	65'000	55'000	28'000
Contributions aux contrôles des succès des communes / Sites	<u>428'460</u>	<u>500'000</u>	<u>580'100</u>
Dépenses contributions aux communes / Sites	846'778	915'000	857'982
Organes de l'Association (comité / commissions du label)	91'409	103'000	73'111
Experts et traductions	33'006	68'000	37'096
Experts pour projets	28'944	35'000	15'861
Dépenses de matériel	37'052	50'000	57'498
Écoles de l'énergie	32'170	35'000	0
Compensation interne projet Site 2000 watts	0	0	14'000
Dépenses de communication / protection de la marque	155	5'000	2'923
Dépenses AG / programme cadre	62'456	65'000	80'207
Dépenses Association européenne	<u>60'800</u>	<u>60'000</u>	<u>59'565</u>
Dépenses / experts / projets	345'992	421'000	340'261
Constitution de réserves	143'000	0	150'500
TOTAL DÉPENSES	1'897'148	1'858'500	1'854'148
EXCÉDENT DE RECETTES	4'398	15'700	1'095

Rapport des réviseurs 2019

TRETOR AG

Industriestrasse 7
4410 Liestal
T 061 926 83 83

Dornacherstrasse 230
4053 Basel
T 061 270 10 70

info@tretor.ch
www.tretor.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale des membres de l'association „Cité de l'énergie”, Liestal

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'association „Cité de l'énergie”, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.


La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe aux membres du comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Liestal, le 30 mars 2020

TRETOR AG



Adrian Schaller
expert-réviseur agréé
réviseur responsable



Josia Röhm
expert-réviseur agréé

Budget 2020

	Comptes 2019	Budget 2020	Variation
	CHF	CHF	CHF
RECETTES			
Cotisations des communes membres et des sites	1'236'000	1'220'000	-16'000
Cotisations des personnes morales	1'000	2'000	1'000
Cotisations des personnes physiques	<u>22'400</u>	<u>19'500</u>	-2'900
Total des cotisations	1'259'400	1'241'500	-17'900
Contributions OFEN pour les certifications	404'000	404'000	0
Frais de certification	135'000	126'000	-9'000
Financement par SuisseEnergie pour les communes	0	0	0
Autres recettes	35'133	40'000	4'868
Rémunération de travaux pour l'European Energy Award	51'065	20'000	-31'065
Projet Roumanie SECO	16'210	0	-16'210
Compensation interne projet Site 2000 watts	0	0	0
Dissolution provisions pour le catalogue de mesures / projets	0	50'000	50'000
Dissolution provisions pour la communication	0	80'000	80'000
Dissolution provisions pour commission du label / Comité	0	30'000	30'000
Dissolution réserves pour projets stratégiques	0	20'000	20'000
Revenu des capitaux	738	700	-38
Total autres recettes	238'146	366'700	128'554
TOTAL RECETTES	1'901'546	2'012'200	110'654
DÉPENSES			
Direction / accompagnement	124'362	120'000	-4'362
Assemblée générale	45'000	45'000	0
Gestion du produit et communication	100'000	130'000	30'000
Secrétariat commission du label	138'722	134'000	-4'722
Management des audits / assurance qualité	<u>25'000</u>	<u>30'000</u>	<u>5'000</u>
Dépenses totales du secrétariat	433'084	459'000	25'916
European Energy Award / projets internationaux	25'000	20'000	-5'000
Projet Roumanie SECO	16'087	0	-16'087
Projets divers et élaboration de stratégies	87'207	160'000	72'793
Projet communication	0	<u>75'000</u>	<u>75'000</u>
Dépenses projets divers	128'294	255'000	126'706
Contributions aux audits	145'284	48'000	-97'284
Contributions aux renouvellements du label (y compris GOLD)	208'034	372'000	163'966
Contributions aux audits Sites	65'000	58'000	-7'000
Contributions aux contrôles des succès des communes / Sites	<u>428'460</u>	<u>425'000</u>	<u>-3'460</u>
Dépenses contributions aux communes / sites	846'778	903'000	56'222
Organes de l'Association (Comité / commissions du label)	91'409	102'500	11'091
Experts et traductions	33'006	50'000	16'994
Experts pour projets	28'944	40'000	11'056
Dépenses de matériel (y compris dividendes)	37'052	47'000	9'948
Écoles de l'énergie	32'170	25'000	-7'170
Compensation interne projet Site 2000 watts	0	0	0
Dépenses de communication / protection de la marque	155	5'000	4'845
Dépenses AG / programme cadre	62'456	65'000	2'544
Dépenses Association européenne	<u>60'800</u>	<u>60'000</u>	<u>-800</u>
Dépenses / experts / projets / matériel	345'992	394'500	48'508
Constitution de réserves	143'000	0	-143'000
TOTAL DÉPENSES	1'897'148	2'011'500	114'351
EXCÉDENT DE RECETTES	4'398	700	-3'697



Association Cité de l'énergie®

Munzachstrasse 4 | CH - 4410 Liestal
téléphone +41 (0)61 965 99 00 | fax +41 (0)61 965 99 01
info@citedelenergie.ch | www.citedelenergie.ch



Remise du label Cité de l'énergie GOLD, Berne



SuisseEnergie est le programme du Conseil fédéral pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables grâce à des mesures volontaires. Les villes, les communes, les sites ainsi que les régions y jouent un rôle très important et sont soutenus par SuisseEnergie.

L'association décerne le label «**Cité de l'énergie**» aux villes, communes et régions qui s'engagent sans relâche pour une utilisation efficace de l'énergie, pour la protection du climat ainsi qu'en faveur des énergies renouvelables. Les critères d'attribution sont exigeants, ce qui garantit des standards élevés sur le long terme et fait du label un précieux outil de planification. On dénombre déjà plus de 400 «Cités de l'énergie».